



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activité 2020 des services de l'État en Loir-et-Cher

> actualités 2021



SOMMAIRE

1. Un État garant de la sécurité et des droits fondamentaux
2. Un État en appui des projets territoriaux
3. Un État protecteur dans la gestion de la crise sanitaire et de ses répercussions
4. Un État qui poursuit sa démarche de transformation et de réorganisation

Directeur de la publication : François Pesneau, préfet de Loir-et-Cher

Rédaction : Services de l'État en Loir-et-Cher

Conception : Service Départemental de la Communication Interministérielle

Crédits photographiques : préfecture de Loir-et-Cher, T. Bourgoin, P. Chabaud

Impression : ISF imprimerie - rue de Vauquois - 41000 Blois / 1^{er} septembre 2021

« Une année hors normes ! »



François PESNEAU, préfet

Début 2020, la pandémie de Covid-19 nous a tous surpris, en mettant sur le devant de la scène la gestion de la crise sanitaire et en bouleversant l'ordre des priorités établies. Elle a conduit les organisations à s'adapter dans l'urgence pour poursuivre et sauvegarder leurs activités. Les services de l'État de Loir-et-Cher n'ont pas fait exception : retour sur une année hors normes où l'État a joué plus que jamais son rôle protecteur face à la crise sanitaire Covid-19.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce rapport retrace la façon dont l'État en Loir-et-Cher s'est adapté à la crise sanitaire pour mener les politiques publiques et pour remplir ses missions comme État garant de la sécurité et des droits fondamentaux. Les services de l'État, placés au cœur de l'actualité de cette crise, se sont attachés à répondre aux attentes des citoyens, avec le souci constant du respect de la légalité et des libertés.

Ces efforts se sont poursuivis en 2021, avec l'ambition d'améliorer nos méthodes, de mieux expliquer nos processus et d'être à l'écoute des initiatives et projets qui naissent en Loir-et-Cher.

Je remercie vivement les agents des services de l'État en Loir-et-Cher, car ils ont su se mobiliser et s'investir totalement, donnant tout leur sens aux valeurs d'engagement et de service de l'intérêt général.

Aux Loir-et-Chériens, je veux dire qu'ils peuvent compter sur mon soutien et mon engagement total et dévoué pour que le département continue à faire face aux conséquences de cette pandémie planétaire. Enfin, cette crise a révélé des énergies nouvelles et scellé des partenariats inédits : je m'attacherai à les faire vivre, en travaillant en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques, au bénéfice de tous.

Un État garant de la sécurité et des droits fondamentaux

La sécurité et l'ordre public constituent une mission essentielle des services de l'État. À ce titre, sous l'autorité du préfet, ils assurent le maintien de l'ordre public, luttent contre la délinquance et veillent à la sécurité de la population.

En cas de crise, le préfet dirige les opérations de secours. Les services de l'État garantissent également l'exercice et la protection des libertés.

Lutter contre les délinquances et prévenir les conduites à risques

Lutte contre la délinquance et la radicalisation

350 agents du service public ont suivi des sessions de sensibilisation à la radicalisation.

Police de sécurité du quotidien et rapprochement police-population

En concertation avec les élus, les institutions et les associations, les services de l'État ont entamé la rédaction d'un **plan départemental de prévention de la délinquance (PDPD)** qui devrait voir le jour au dernier trimestre de l'année 2021. Ce dernier se décline en 4 axes :

- > Axe 1 - Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
- > Axe 2 – Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger
- > Axe 3 – La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance
- > Axe 4 – Le territoire : vers une nouvelle gouvernance renouvelée et efficace



Sécurité routière

20 tués et 211 blessés
sur les routes
en baisse par rapport à 2019 du
fait notamment des restrictions
de déplacement

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Surveillance des centres de contrôle technique avec **15 opérations de supervision de contrôles techniques** dont une sanction administrative pour un centre de contrôle de véhicule léger.

Dématérialisation des campagnes de prévention à destination du public.

Analyse de **330 km de routes départementales** qui ont fait l'objet, par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, d'une remontée à 90 km/h de la vitesse maximale autorisée.

Identification des itinéraires de contrôle pour le déploiement des **voitures radars embarqués**.

Protéger la population des risques naturels, technologiques et terroristes

Exercices de sécurité civile

Octobre 2020 : exercice de mise à l'abri des élèves et personnels au sein des **établissements scolaires** de l'ensemble du département en cas d'attaque terroriste.

En 2021, participation des services de l'État à un **exercice nucléaire majeur** sur le site du CNPE Saint-Laurent-des-Eaux.

Mise à jour du Plan ORSEC NOVI « Nombreuses victimes » à la suite d'un exercice d'ampleur mené en octobre 2019 dans un stade.

Prévention

En 2020, l'UiD DREAL a inspecté **125 sites classés**, dont l'ensemble des sites SEVESO seuil haut du territoire à la suite notamment de l'accident de Lubrizol à Rouen.

Les plans particuliers d'intervention de 3 sites classés SEVESO seuil haut ont été approuvés. Ils permettront d'assurer la coordination de tous les acteurs en cas d'accident.

Travaux de fiabilisation des digues de Blois réalisés par la direction départementale des territoires et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Montant total : **3,4 M€**.

Garantir les droits fondamentaux et protéger les citoyens

Egalité femmes - hommes

Mise en place de **3 groupes locaux de traitement de la délinquance et des violences intra-familiales** (GLTD-VIF) par le Parquet en lien avec la préfecture, couvrant l'ensemble des territoires du département. L'État finance **20 permanences associatives** dans tous les Espaces France Services du département afin d'accueillir les victimes de violences conjugales, y compris dans les zones rurales.

Signature d'une convention entre l'État, les associations et les bailleurs sociaux pour garantir un **accès prioritaire au logement pour les victimes de violences conjugales**.

Depuis le 1^{er} mars 2020, toutes les entreprises de plus de 50 salariés doivent calculer et publier un index de l'égalité professionnelle sur 100 points. En Loir-et-Cher, seules **3 entreprises sur 120** déclarants ont publié un index inférieur à 75 points.

Protection des plus fragiles

Dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, 7 communes s'engagent aux côtés de l'État dans la **mise en œuvre de l'action « petits-déjeuners à l'école »** pour leurs établissements situés en zone REP, QPV et zone rurale.

L'État a versé **1 060 590 €** dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022.



Hébergement d'urgence

Le département compte 9 places d'hébergement d'urgence supplémentaires, portant la capacité d'accueil du parc à 169 au total.

Durant le confinement, les personnes hébergées ont bénéficié de plateau-repas le midi et le soir.

Accueil des réfugiés

161 personnes ont bénéficié de 63 logements : 32 ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique pour un montant total de 80 148 €.

École inclusive pour l'accueil des enfants en situation de handicap

Ouverture de 5 nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et d'une unité d'enseignement spécialisée dans la prise en charge des enfants souffrant de troubles du spectre autistique.

Suivi des réformes prioritaires

Déploiement des dispositifs d'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Dédoublage de toutes les classes de CP et CE1 en zone REP.

Près d'1/3 des établissements scolaires du département propose le dispositif « devoirs faits », l'objectif de 35 % devrait donc être atteint.

Devoir de mémoire

Solidarité : la commission d'action sociale s'est réunie 9 fois au cours de l'année.

304 dossiers ont été traités qui ont permis 463 aides pour un total de 180 000 € :



- > 163 pour les anciens combattants
- > 4 pour les harkis
- > 17 pour les opérations extérieures
- > 43 pupilles de la nation majeurs et orphelins de guerre majeurs
- > 19 pour les pupilles de la nation mineurs
- > 217 pour les veuves d'anciens combattants

Réalisation de l'exposition « Tirailleurs d'Afrique, des massacres de mai-juin 1940 à la libération de 1944-1945 : Histoire croisée et mémoire commune » au centre de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire de Blois.



Témoin mémoriel : organisation d'une rencontre entre deux lycéennes, leurs professeurs et une ancienne résistante, déportée à Ravensbrück.

Participation aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois.

Un État en appui des projets territoriaux

L'État œuvre au quotidien pour proposer à la population des services publics de qualité, proches et faciles d'accès.

Il encourage également le dynamisme des collectivités locales et travaille à l'émergence de projets structurants pour le territoire départemental, en zone urbaine comme rurale. Il apporte notamment son soutien financier aux porteurs de projets telles que les collectivités locales et les associations de Loir-et-Cher.

Agenda rural

2 comités interministériels aux ruralités se sont tenus en février et novembre 2020 pour une mise en œuvre opérationnelle dans le département à partir de 2021.

Espaces France Services

Signature d'une **convention départementale** des services de l'État pour la tenue de permanences physiques régulières au sein des espaces France Services.

Fin 2020, **13 sites labellisés espaces France Services** ont été inaugurés sur un objectif départemental de 22 espaces France Services à l'horizon 2022.

Formation des animateurs des espaces France Services sur le repérage des **violences faites aux femmes**.

Encourager le dynamisme des territoires

Transition écologique : CRTE et développement des énergies renouvelables

18 parcs photovoltaïques bénéficient d'une autorisation de production et **20 nouveaux projets** sont à l'étude sur des sites délaissés et anthropisés : anciennes carrières, sites pollués, anciennes friches industrielles afin de limiter autant que possible l'artificialisation des sols.

Face aux crises sanitaire, économique et climatique, l'État investit dans la relance par les territoires grâce aux **contrats de relance et de transition écologique (CRTE)** dès 2021.



Préservation du patrimoine et mise en oeuvre des politiques d'urbanisme

Dans le cadre d'une démarche initiée en 2012, une enquête publique sera conduite en octobre 2021. Elle concerne la procédure de classement des sites les plus emblématiques du Val de Loire.

Rénovation et adaptation du logement

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a versé **1,40 M€ à plus de 157 ménages** afin de réaliser des opérations de sortie de la précarité énergétique.

Plus de 307 000 € ont été consacrés au programme d'autonomie qui a pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Chambord et ses abords

Affinage du diagnostic territorial relatif à l'Opération Grand Site (OGS) autour du site classé de Chambord qui vise à améliorer la qualité de la visite, protéger activement la qualité paysagère naturelle du site et favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants. L'OGS s'inscrit dans le cadre du CRTE, en lien également avec le programme Petites villes de demain (PVD) de Bracieux.

Soutien des initiatives pour la croissance verte des territoires

1,58 M€ ont été versés en Loir-et-Cher dans le cadre des actions des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

3 lauréats ont remporté les appels d'offres du solaire au sol, pour une puissance totale de 31,4 MW.

Petites villes de demain, ORT

Lancement du programme Petites villes de demain avec **17 communes** bénéficiaires en Loir-et-Cher.

Biodiversité

CITES : instruction des demandes de permis d'importation et d'exportation dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. **5 635 permis** ont été délivrés pour le Loir-et-Cher (5 419 pour les produits de luxe).

De fait du confinement, l'interruption de la chasse a demandé la délivrance de **plus de 500 autorisations de destruction d'espèces** susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) afin de réguler leur population.





Politique de la ville : contrats de ville et rénovation urbaine

Au titre de la politique de la ville, l'État a engagé **plus d'1,2 M€** soit le double du montant engagé en 2019, notamment grâce à 320 000 € de crédits exceptionnels pour soutenir les dispositifs des quartiers d'été et d'automne, des quartiers solidaires et de la continuité éducative. **Plus de 150 actions dans 63 structures** ont ainsi été soutenues.

Accueil des gens du voyage

Signature par l'État et le Conseil départemental d'un **schéma départemental des gens du voyage**.

Accès au numérique : extension de la fibre et suppression des zones blanches de téléphonie mobile

5 nouveaux sites se sont ajoutés au 11 retenus initialement dans le cadre du programme «new deal» visant à résorber les zones blanches.

Conseil aux collectivités locales

Développement du **Nouveau réseau de proximité (NRP)** de la DDFIP afin de renforcer son maillage sur le territoire de Loir-et-Cher à l'horizon 2022.

Recrutement de 3 nouveaux conseillers aux décideurs locaux dans le département.

Installation du **comité local de cohésion territoriale** en soutien aux collectivités et mise en œuvre d'un guichet unique pour les dossiers complexes.

Durant la crise sanitaire, **mise en place d'une lettre d'information à destination des collectivités**.

Les dotations

DETR – DSIL – DSID

DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : le département a bénéficié d'un montant global élevé de 10 M€.

DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) : la DSIL normale et la DSIL exceptionnelle versée du fait de la crise représentent 5,1 M€ et ont permis de financer 30 projets structurants.

DSID (dotation de soutien à l'investissement des départements) : 1,1 M€ ont été attribués pour 10 collèges.

Le cumul des subventions versées par l'État (DETR, DSIL et DSID) a représenté 16,2 M€ en 2020, soit 12 % de plus qu'en 2019, avec un effet levier estimé entre 50 et 70 M€.



DGF

Comme en 2019, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a bénéficié de 49,2 M€ au titre de la DGF (dotation globale de fonctionnement), ce à quoi s'ajoutent les 2,3 M€ de dotation générale de décentralisation.

FDVA un soutien à la vie associative

L'État soutient près de 140 projets à hauteur de 185 000 € grâce à son fonds pour le développement de la vie associative (FDVA). Les principaux secteurs financés par le FDVA sont le sport (45 %), la culture et les loisirs (36 %) et le secteur social (7 %).

Mise en œuvre des politiques agricoles

L'État a versé 1,4 M€ d'aides pour l'installation de nouveaux professionnels agricoles.

Dans le cadre de la Politique agricole commune 2020 (PAC), l'État a versé plus de 66 M€ d'aides aux agriculteurs du département.

Gestion des conséquences de la sécheresse, préservation de la ressource en eau

Création d'un groupe de travail pour définir les conditions d'usages et d'économie de l'eau, à la suite des épisodes de sécheresse 2019 et 2020.

Un État protecteur dans la gestion de la crise sanitaire et ses répercussions sociales et économiques

Les services de l'État se sont fortement mobilisés lors de la crise sanitaire liée au COVID-19 pour répondre aux attentes et besoins des partenaires, des élus, des entreprises, des Loir-et-Chériens.

Acteur principal de la gestion de la crise dans le département, l'État s'est investi et s'investit toujours dans la lutte contre le virus, toujours présent sur notre territoire.



La gestion de la crise

Mobilisation depuis mars 2020 du **centre opérationnel départemental (COD)** de la préfecture pour assurer la gestion de la crise sanitaire.

Points de situation réguliers et messages d'information aux acteurs institutionnels permettant d'assurer une coordination de tous les acteurs. Envoi régulier d'une **lettre d'information COVID** aux élus et partenaires.

Collecte en urgence de dons d'équipements de protection individuelle (masques, gants, blouses, solution hydroalcoolique et autres) et distribution des dotations aux établissements de santé, aux structures d'accueil de publics fragiles ainsi qu'aux collectivités territoriales.

Maintien de l'activité de collecte et de gestion des déchets tout au long de la crise mais aussi certification d'établissements à titre dérogatoire pour la fabrication de gel hydroalcoolique.

Soutien logistique aux collectivités locales dans l'organisation des scrutins municipaux, départementaux et régionaux. Dans ce cadre, distribution de plus de 500 000 masques de protection.

La cellule d'information du public a accompagné collectivités, entreprises et particuliers pendant 88 jours, week-ends compris, à chaque confinement.

La campagne de vaccination contre le COVID-19 a été lancée en janvier 2021, avec l'aide du SDIS, de l'ARS, des professionnels de santé et des collectivités locales.



Les mesures de soutien

L'engagement de l'État dans la crise :

180 000 € en aide alimentaire distribuée (17 000 € en 2019) ;

110 000 masques distribués ;

500 000 € de crédits complémentaires pour les opérateurs de la cohésion sociale.

Pour l'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi

Déploiement du plan **#1jeune1solution** : plus de **2 400** contrats d'apprentissage ont débuté en 2020. **Plus de 3 451 jeunes Loir-et-Chériens** en ont bénéficié en septembre 2021.



Pour les entreprises

Dans le cadre des mesures de soutien à l'économie, le fonds de solidarité a distribué plus de **114,50 M€** à plus de 7 750 entreprises de Loir-et-Cher. En parallèle, quelques **2 657 entreprises** se sont vues accorder un prêt garantis par l'État, pour un montant total de **516,5 M€**, notamment dans les secteurs de l'industrie manufacturière (246,00 M€), du commerce (94,50 M€), de la construction (42,20 M€) et de l'hôtellerie-restauration (23,30 M€).

Depuis mars 2020, **164 550 allocations d'activité partielle** ont été versées à **6 636 entreprises** pour un montant total de **73 208 565 €** afin d'assurer le maintien en emploi de leurs salariés.

224 contrôles ont été réalisés pour lutter contre les fraudes à l'activité partielle, permettant d'éviter le versement de **1 361 966 M€** et de demander le recouvrement de **616 722 €**.

Poursuite de la mise en œuvre des conventions de revitalisation

Le fonds mutualisé départemental de revitalisation a accordé **209 000 € d'aides** à **14 entreprises**, créant ainsi **32 emplois**.

CODEVE départemental

Réactivation des groupes de travail du comité départemental de développement de l'emploi (CODEVE) pour **anticiper la reprise d'activité** dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du grand âge ou de l'agriculture.

Un État qui poursuit sa démarche de transformation et de réorganisation

Plan de relance



Au 1^{er} septembre 2021, **133 M€** ont d'ores et déjà été fléchés dans le département de Loir-et-Cher sur les 3 volets du plan de relance :

> « **Écologie** » : **38 M€ de crédits** pour, notamment, de la rénovation énergétique et le verdissement de l'industrie automobile et aéronautique ;

> « **Compétitivité** » : **64 M€** dont **47 M€ de baisse des impôts de production** à destination de **3 190 entreprises** du département.

L'État a aussi mobilisé **1,1 M€** au titre de la stratégie de restauration du patrimoine, dont **0,9 M€** pour la restauration du château de Vendôme.

> « **Cohésion** » : la part des financements dédiée au Loir-et-Cher s'élève à **31 M€**.

2 322 salariés issus de **27 entreprises** ont bénéficié de l'activité partielle de longue durée.

Les appels à projets industriels ont permis d'accompagner financièrement **48 entreprises lauréates** du territoire à hauteur de **21,2 M€**. Ces dotations d'investissement ont permis la **création d'environ 750 emplois** dans le département.



Organisation Territoriale de l'État (OTE)

Regroupement des services départementaux de la DREAL de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire au sein d'une unité commune UiD DREAL 37-41 qui conserve une implantation dans chacun des deux départements.

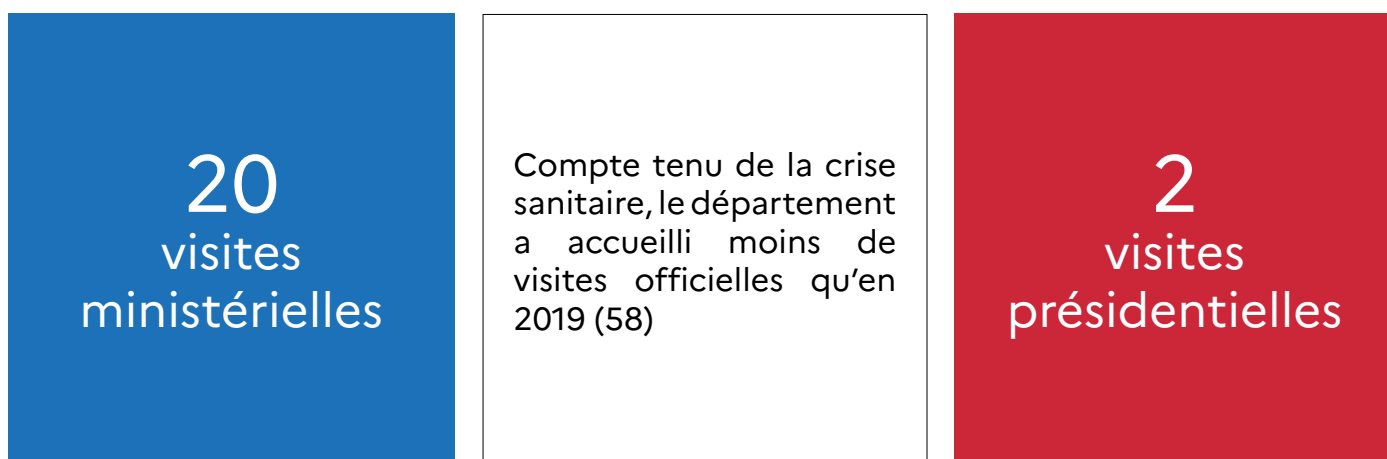
Création de la DDETS-PP (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et politiques publiques), résultant de la fusion de la DDCSPP et de la DIRECCTE.

Création du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) placé auprès de la directrice académique des services de l'éducation nationale.

Constitution du secrétariat général commun à la DDT, à la DDETS-PP et à la préfecture.

Déplacements officiels dans le département

Année 2020



Année 2021

Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre : **21** visites officielles en Loir-et-Cher



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité 2020 des services de l'État en Loir-et-Cher

Retrouvez-nous sur :
www.loir-et-cher.gouv.fr



@Prefet41